

Un bouquet de 12 aides financières pour prévenir les risques professionnels dans les TPE/PME¹

Avec le lancement de 6 nouveaux dispositifs d'incitation financière, l'Assurance Maladie - Risques professionnels propose au total aujourd'hui 12 aides destinées aux entreprises de moins de 50 salariés pour prévenir les accidents de travail et maladies professionnelles dans de nombreux secteurs d'activités. Elles sont disponibles jusqu'en juillet 2017.

6 nouvelles aides adaptées à des secteurs d'activités

Les aides financières sont de véritables leviers pour inciter les petites et moyennes entreprises à investir en prévention. Parmi les 6 nouvelles proposées, 4 d'entre elles s'inscrivent dans le cadre du programme TPE de la convention d'objectifs et de gestion 2014-2017 de l'Assurance Maladie – Risques professionnels. Il s'agit de :

- **Garage plus sûr** pour agir contre les risques chimiques et les troubles musculo-squelettiques (TMS) dans les garages ;
- **Stop essuyage** pour lutter contre les risques de TMS et de coupures liés à l'essuyage des verres dans les cafés, hôtels et restaurants ;
- **Transport + sûr** pour réduire les risques d'accidents du travail sur les camions à l'arrêt dans les petites entreprises du transport routier de marchandises et du BTP ;
- **Bâtir+** pour lutter contre les risques de chutes et de TMS et améliorer l'hygiène et la santé sur les chantiers.

Il existe également Filmeuse + pour réduire les risques associés au filmage manuel des palettes dans les secteurs industriels et logistiques et Stop Amiante qui sortira courant novembre.

12 aides au total pour agir dans tous les secteurs

Au total, 12 aides financières nationales sont proposées par l'Assurance Maladie – Risques professionnels comme les aides TMS Pros Diagnostic et TMS Pros Action pour identifier les risques de TMS et mettre en œuvre une démarche de prévention adaptée quel que soit le secteur d'activité. D'autres visent à réduire les risques chimiques comme airbonus et aquabonus ou éviter les chutes de hauteur dans le bâtiment avec Echafaudage+.

En 2015, près de 3000 entreprises de moins de 50 salariés ont bénéficié d'aides financières d'un montant moyen de 5500 euros, pour investir en prévention.

Les entreprises ont jusqu'au **15 juillet 2017** pour réserver ces aides auprès de leur caisse régionale.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.ameli.fr/employeurs

L'Assurance Maladie – Risques professionnels est l'une des cinq branches de la Sécurité sociale qui garantit **la santé et la sécurité au travail** des 18,9 millions de salariés des entreprises de l'industrie, du commerce et des services. Elle exerce trois missions complémentaires : **prévention** des risques à travers des **services et des aides financières aux entreprises, indemnisation des victimes** de maladie professionnelle ou d'accident de travail **et tarification des entreprises qui cotisent pour cette assurance en fonction de leur sinistralité annuelle.**

Contact Presse : Marie-Eva Planchard - 01 72 60 22 88 - marie-eva.planchard@cnamts.fr



#SantéTravail

¹ Très petites entreprises (entre 1 et 10 salariés) / Petites et moyennes entreprises

AIDES FINANCIERES	PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	SECTEURS CONCERNES	NATURE DES AIDES	DATE DE RESERVATION
aquabonus	Risque cancérogène, suppression du perchloroéthylène	Pressings de 1 à 49 salariés <i>France et régions d'outre-mer</i>	Plafonnée à 25 000 €, cette aide finance à 40% l'achat d'un ou plusieurs combinés lavage-séchage-détachage pour faire de l'aquanettoyage	01/10/2016 au 15/07/2017
airbonus	Emissions de moteur diesel	Garages et centres de contrôle technique de 1 à 49 salariés <i>France et régions d'outre-mer</i>	Plafonnée à 25 000 €, cette aide finance à 40% l'achat ou la rénovation d'un système de captage des gaz d'échappement ou l'acquisition d'une cabine en suppression	01/09/2016 au 15/07/2017
Préciseo	Troubles musculo-squelettiques (TMS)	Salons de coiffure de 1 à 49 salariés <i>France et régions d'outre-mer</i>	Plafonnée à 5 000 €, cette aide finance à 50% l'achat de bacs de lavage ergonomiques et de sèche-cheveux légers	30/11/2013 au 15/07/2017
Echafaudage+	Chutes de hauteur	Entreprises du BTP de 1 à 49 salariés <i>France métropolitaine</i>	Plafonnée à 25 000 €, cette aide finance à 50% l'achat d'échafaudages de pied ou roulants admis à la marque NF	01/06/2016 au 15/07/2017
TMS Pros Diagnostic	TMS	Tous secteurs (de 1 à 49 salariés) <i>France et régions d'outre-mer</i>	Plafonnée à 25 000 €, cette aide finance à 70% la formation d'une personne en interne et une prestation ergonomique pour réaliser diagnostic et plan d'actions	03/05/2016 au 15/07/2017
TMS Pros Action	TMS	Tous secteurs (de 1 à 49 salariés) <i>France et régions d'outre-mer</i>	Plafonnée à 25 000 €, cette aide finance à 50% l'achat d'équipements permettant de réduire les risques de TMS	03/05/2016 au 15/07/2017
Filmeuse+	TMS, chutes et accidents lors du filmage des palettes	secteurs industriels et logistiques (de 1 à 49 salariés) <i>France et régions d'outre-mer</i>	Plafonnée à 25 000 €, cette aide finance à 50% l'achat d'une filmeuse automatique	01/07/2016 au 15/07/2017
Stop essuyage	Coupures et TMS	Cafés, hôtels et restaurants (de 1 à 49 salariés) <i>France et régions d'outre-mer</i>	Plafonnée à 25 000 €, cette aide finance à 50% l'achat d'un ou plusieurs lave-verre munis d'osmoseurs, dispositifs permettant de limiter l'essuyage des verres	01/07/2016 au 15/07/2017
Garage plus sûr	Risques chimiques et TMS	Garages de 1 à 19 salariés <i>France et régions d'outre-mer</i>	Plafonnée à 25 000 €, cette aide finance à 40% l'achat de fontaines biologiques, de systèmes fermés de lavage automatique des pistolets à peinture, de démonte-pneu semi automatique...	01/07/2016 au 15/07/2017
Transport plus sûr	Chutes de hauteur, risques liés à la manutention, à la conduite et intervention sur camion à l'arrêt	Transport routier de marchandises (de 1 à 49 salariés) <i>France et régions d'outre-mer</i>	Plafonnée à 25 000 €, cette aide finance à 50% l'achat d'un ou plusieurs ensembles d'équipements intégrés dans un poids lourd neuf	01/09/2016 au 15/07/2017
Bâtir	Chutes, TMS, hygiène et santé sur les chantiers	BTP (de 1 à 49 salariés) <i>France et régions d'outre-mer</i>	Plafonnée à 25 000 €, cette aide finance à 40% à 50% l'achat de dispositifs de protection de trémiées d'escalier, grues à montage automatisées, tables élévatrices... sous certaines conditions.	01/09/2016 au 15/07/2017
Stop Amiante	Exposition à l'inhalation des fibres d'amiante, notamment en phase de décontamination	Tous secteurs (de 1 à 49 salariés) <i>France et régions d'outre-mer</i>	Plafonnée à 25 000 €, cette aide finance à 40% l'achat d'aspirateurs, unités de décontamination, systèmes de ventilation...	01/10/2016 au 15/07/2017